

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,  
DE L'OUTRE-MER,  
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES  
ET DE L'IMMIGRATION

Établissement central  
de l'administration et du soutien  
de la gendarmerie nationale

**Décision n° 26172 du 5 mai 2011 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général de l'établissement central de l'administration et du soutien de la gendarmerie nationale – branche « administrative »**

NOR : IOCJ1112295S

Le directeur de l'établissement central de l'administration et du soutien de la gendarmerie nationale,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 30 décembre 2009 portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'avancement des sous-officiers de gendarmerie de carrière ;

Vu la décision n° 1034406 du 1<sup>er</sup> décembre 2010 (NOR : IOCJ1029448S),

Décide :

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1<sup>er</sup> juin 2011 :

Reverse Hugues	Nigend : 115 694	Numéro de livret de solde : 5 190 272
----------------	------------------	---------------------------------------

Fait le 5 mai 2011.

*Le colonel, directeur de l'établissement central  
de l'administration et du soutien  
de la gendarmerie nationale,*

F. RONDOT